



CROSS COUNTRY

2025 /43ème édition



1^{ère} PHASE : Le CROSS INTER-CLASSES

Cette phase est la plus importante car c'est une phase de mobilisation, de préparation et de sélection.

- MOBILISATION** : le Cross Inter-Classes est en effet l'occasion de rassembler tous les élèves, mais aussi les enseignants des autres disciplines et personnels de votre établissement autour de l'organisation d'un événement sportif et fédérateur. Il convient idéalement d'associer les parents d'élèves, la municipalité, les clubs locaux quand ils existent, et de solliciter la presse locale et d'éventuels partenaires locaux (récompenses, goûters, etc...)
- PRÉPARATION** : elle doit démarrer rapidement afin de garantir une bonne préparation au 1^{er} TOUR.

Il serait inadmissible d'engager des enfants non préparés !!!

- SÉLECTION** : après le Cross Inter-classes : les critères sont ceux définis par le collectif d'enseignants. Respectez impérativement la date de clôture des engagements.

2^{ème} PHASE : Le CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) / Le MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 (sauf pour le District de Douai : 5 novembre).

Tableau des Centres

Centre n°	Lieu	District	Centre n°	Lieu	District
1	Stade K.Switzer	Dunkerque	6	Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut (Base de Loisirs de Raismes)	Valenciennes
2	Stade L. Lagrange Armentières	Flandres	7	Site de Watissart Jeumont	Maubeuge
3	Stadium Lille Métropole V.d'Ascq	Lille (Collèges)	8	Site des Verreries Fourmies	Fourmies
4	Parc Fenain (!!!Attention Cross décalé au 5 novembre !!!)	Douai	9	Parc des Sports Roubaix	Roubaix-Tourcoing
5	Stade de la Liberté	Cambrai			+ Lille (Lycées)

3^{ème} PHASE : Les FINALES

- **FINALE DEPARTEMENTALE LE 26 NOVEMBRE 2025 sur deux centres : Villeneuve d'Ascq et Douai**
- **FINALE ACADÉMIQUE LE 10 DECEMBRE 2025 : Loos-en-Gohelle (62)**
- **CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS CROSS-COUNTRY : 3 au 5 février 2026 (Académie de Grenoble)**

MODALITES D'ENGAGEMENTS ET DE PARTICIPATION :

Droits d'engagements forfaitaires : **65€ (pour les établissements ayant participé au cross 2024) / 130 € pour les établissements qui n'étaient pas inscrits l'an dernier.** Remarque : les droits d'engagements réduits (-50%) ne sont valables que pour cette année et seront rétablis à 100% (soit 130€) l'an prochain.

Cette participation couvre l'ensemble les transports du 1^{er} Tour jusqu'aux Championnats d'Académie inclus (quel que soit le nombre d'engagés). Elle est exigible même pour ceux qui sont à proximité du site pour permettre aux plus éloignés d'y venir en nombre : principe de mutualisation. Une attention toute particulière devra être portée sur le remplissage de vos bus du premier tour jusqu'au niveau régional. **Le non-respect d'une jauge respectable (minimum 35 élèves) sera facturé aux districts organisateurs, ou aux AS si celles-ci sont responsables du non-respect des effectifs initialement engagés.**

ENGAGEMENTS :

1^{ère} Étape : Votre inscription sera prise en compte dès que le service départemental aura reçu votre fiche d'inscription (cf document en dernière page) accompagnée de votre participation financière (à régler par chèque ou virement).

2^{ème} Étape : Ne pas oublier d'inscrire individuellement à partir **du 9 Octobre 2025 jusqu'au 05 Novembre 2025 à minuit (date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture d'inscription indiquée sur l'inscription OPUSS concernée)** vos élèves qui participent au premier tour du cross sur OPUSS (cf document ci-joint sur la procédure d'inscription du 1^{er} et 2nd tour du cross).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉ(E)S AU CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) du 12 NOVEMBRE 2025

Benjamins 1	Pôle Innovation ou Compétition	2015
Benjamins 2	Pôle Innovation ou Compétition	2014
Benjamins 3	Pôle Compétition	2013
Minimes 1	Pôle Innovation ou Compétition	2012
Minimes 2	Pôle Compétition	2011
Cadets 1	Pôle Compétition	2010
Cadets 2	Pôle Compétition	2009
Juniors 1	Pôle Compétition	2008
Juniors 2	Pôle Compétition	2007
Seniors (LP)	Pôle Compétition	2006

Il faut être nécessairement licencié(e) pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.

RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2025-2026 (règlement fédéral 24-28) :

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 9 OCTOBRE AU 05 NOVEMBRE (MINUIT)* 2025 DERNIER DÉLAI

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux BG1-BG2 / BF1-BF2 2015-2014 / MG1-MF1 2012	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2015-2014	6 athlètes maximum (3G + 3F)
COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG1-MF1 2012	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Sur-classement de benjamins en minimes interdit !!! Aucun(e) MG1-MF1 de 2012 en Section Sportive ne peut être inscrit dans cette définition d'inscription.

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2013 + (si choix) BG2-BG1 / BF2-BF1, MG2/MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012, et CG-CF-JG-JF- (SG-SF de 2006 uniquement en LP)		
OPEN	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2013 + (si choix) né(e)s après	6 athlètes (3G + 3F)
ETABLISSEMENT	COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2010 + MG2-MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Surclassement de benjamins en minimes interdit !!!
	LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
	LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF- SG 2006-SF 2006	6 athlètes (Mixité non obligatoire) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
EXCELLENCE	En cross-country, conformément au règlement, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études, quel que soit le sport (hors Section Sportive Sport Partagé) , courent en catégorie Excellence. Les élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la spécialité, pourront participer aux courses, mais ne pourront intégrer le classement par équipe. En cas de classement dans les trois premières places en individuel, ils seront mis à l'honneur sur le podium et récompensés.	
	COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2010 + MG2-MF2 2011 + MG1-MF1 2012 en Section Sportive	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F. Cette définition d'inscription concerne tous les minimes (MGF1 et MGF2) en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s Cette définition d'inscription concerne tous les lycéens en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

Remarque : Contrairement à 2024-2025, il n'y a plus aucun sur-classement, ni par conséquent de demande à effectuer.

* Date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture indiquée sur l'inscription OPUSS de votre district.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES QUALIFIÉ(E)S POUR LA FINALE DÉPARTEMENTALE DU CROSS

26 NOVEMBRE 2025

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.
RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2025-2026 (règlement fédéral 24-28) :

Benjamins 1	Pôle Innovation ou Compétition	2015
Benjamins 2	Pôle Innovation ou Compétition	2014
Benjamins 3	Pôle Compétition	2013
Minimes 1	Pôle Innovation ou Compétition	2012
Minimes 2	Pôle Compétition	2011
Cadets 1	Pôle Compétition	2010
Cadets 2	Pôle Compétition	2009
Juniors 1	Pôle Compétition	2008
Juniors 2	Pôle Compétition	2007
Seniors (LP)	Pôle Compétition	2006

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 13 AU 19 NOVEMBRE (MINUIT) 2025 DERNIER DÉLAI**

Innovation



Compétition

PÔLE INNOVATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux BG1-BG2 / BF1-BF2 2015-2014 / MG1-MF1 2012	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION BG-BF 2015-2014	6 athlètes maximum (3G + 3F)
COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE INNOVATION MG1-MF1 2012	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Sur-classement de benjamins en minimes interdit !!! Aucun(e) MG1-MF1 de 2012 en Section Sportive ne peut être inscrit dans cette définition d'inscription.

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale 		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2013 + (si choix) BG2-BG1 /BF2-BF1, MG2/MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012, et CG-CF-JG-JF-(SG-SF de 2006 uniquement en LP)		
OPEN	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	COLLÈGE BENJAMINS MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2013 + (si choix) né(e)s après	6 athlètes (3G + 3F)
ETABLISSEMENT	COLLÈGE MINIMES MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2010 + MG2-MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Surclassement de benjamins en minimes interdit !!!
	LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
	LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF-SG 2006-SF 2006	6 athlètes (Mixité non obligatoire) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
EXCELLENCE	En cross-country, conformément au règlement, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études, quel que soit le sport (hors Section Sportive Sport Partagé), courent en catégorie Excellence. Les élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la spécialité, pourront participer aux courses, mais ne pourront intégrer le classement par équipe. En cas de classement dans les trois premières places en individuel, ils seront mis à l'honneur sur le podium et récompensés.	
	COLLÈGE MINIMES MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2010 + MG2-MF2 2011 + MG1-MF1 2012 en Section Sportive	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F. Cette définition d'inscription concerne tous les minimes (MGF1 et MGF2) en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s Cette définition d'inscription concerne tous les lycéens en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

Remarque : Contrairement à 2024-2025, il n'y a plus aucun sur-classement, ni par conséquent de demande à effectuer.



!!! IMPORTANT !!!

1. Inscriptions :

- Si vous avez des BF – BG 2015-2014 / MF - MG 2012 et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « BENJAMIN MIXTE ÉTABLISSEMENT POLE COMPETITION » ou « MINIME MIXTE ÉTABLISSEMENT POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe pôle compétition et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Si vous avez des MF1 – MG1 2012 et que vous souhaitez qu'ils fassent partie de l'équipe « MIXTE EXCELLENCE POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, il faut impérativement inscrire ces élèves sur Opuss dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION » et sélectionner « collège ou lycée » « mixte » « excellence ». Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Un élève inscrit en excellence lors du cross au niveau district, départemental sera forcément inscrit en excellence pour les tours suivants.
- Un élève inscrit en établissement lors du cross de district et cross départemental, pourra passer en excellence au championnat d'académie et sera forcément excellence pour la finale nationale. S'il reste en établissement au niveau académique, il pourra être inscrit en excellence pour les championnats de France.

2. Résultats et Qualifications :

- Vous pourrez consulter les résultats et les qualifiés du CROSS UNSS de District (1^{er} Tour) dès le **JEUDI 13 NOVEMBRE 2025 A PARTIR 13 H 00** sur OPUSS : résultats individuels par course et résultats par équipe mixte (les 5 meilleurs classements individuels par équipe de 6) dans les différentes formules.
- Les qualifications pour la Finale Départementale (2^{ème} tour) seront effectuées à partir du classement par équipe !!!!
- Pour la Finale Départementale, vous devez impérativement confirmer l'inscription de vos équipes et/ou individuels qualifiés sur l'inscription en ligne ouverte sur OPUSS !!! Idem pour vos repêchages éventuels après acceptation de ceux-ci par le SD Nord.

3. Repêchages :

Un seul mode de demande de repêchage : repêchage en individuel (voir conditions sur le formulaire)

Si vous avez une demande de repêchage à formuler, vous pouvez le faire à l'aide du formulaire joint (certificat médical à l'appui) **entre le 13 et le 19 novembre (14h) par mail à sd059@unss.org**. Réponse directement par mail.

Après notre accord vous pourrez valider sur OPUSS vos repêchés **jusqu'au 19 Novembre 2025 minuit** dernier délai. **!!! ATTENTION !!! de bien saisir vos repêchés dans la bonne inscription sur OPUSS. Si vous vous trompez, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés. Il n'y aura aucun recours possible.**

Aucune demande ne sera prise en compte après ce délai.

Remarque : afin de simplifier les procédures, le repêchage « par équipe » a été supprimé. **Si vous avez deux équipes qualifiés, vous devez ainsi inscrire 2 x 6 élèves de la même catégorie sur OPUSS** (peu importe quels élèves même si bien-sûr la logique voudrait que l'on inscrive les élèves qui faisaient partie de l'équipe qui a été qualifiée suite aux résultats du tour précédent.).



CROSS COUNTRY

2025 / 43ème édition



LETTRE CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE CROSS-COUNTRY: **SPORT PARTAGÉ**



Organisation Catégorie Sport Partagé :

Collège Sport Partagé	Lycée Sport Partagé
4 compétiteurs (mixité obligatoire : 1F + 1G minimum) :	4 compétiteurs (mixité obligatoire : 1F + 1G minimum) :
2 élèves valides : 2015-2014-2013-2012-2011-2010	2 élèves valides : 2011 et avant
+	+
2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA	2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA
Plus de détails dans le guide d'accompagnement Sport Partagé 2015-2014-2013-2012-2011-2010-2009-2008	Plus de détails dans le guide d'accompagnement Sport Partagé 2011 et avant
<i>Si un élève est « non voyant », il court avec son guide qui vient s'ajouter à l'équipe de 4.</i>	

- ✓ Une définition d'inscription dédié est ouverte sur OPUSS pour la catégorie
- ✓ Un « testing » sera programmé sous la responsabilité de C.ANTOINE (Coordonnateur UNSS en charge du Sport Partagé sur le département) Il déterminera la classification de chaque élève.
- ✓ Le professeur responsable devra présenter impérativement lors du « testing », les notifications MDPH de ses élèves en situation de handicap.

Compétitions :

- ✓ **Cross de District UNSS de Lille 12 novembre 2025 à Villeneuve d'Ascq et Dunkerque** : pour ce premier tour, une course Sport Partagé sera ouverte sur ces 2 sites. Ces courses seront ouvertes aux collèges et lycées des districts UNSS de Lille et Dunkerque.
- ✓ **Finale Départementale 26 novembre 2025 à Villeneuve d'Ascq** : ce second tour sera ouvert à toutes les A.S du département souhaitant s'inscrire en catégorie Sport Partagé. **Attention, il n'y aura pas de course Sport Partagé sur la Finale Départementale de Douai.**

Formule Ramassage :

Le coureur n°1 prend le départ et rejoint le coureur n°2.
 Ces 2 coureurs poursuivent ensemble jusqu'au 3ème coureur.
 Ces 3 coureurs rejoignent ensemble le 4ème coureur pour terminer la course.
 Les 4 coureurs franchissent la ligne d'arrivée ensemble.
 Le chronomètre s'arrête quand le dernier coureur a franchi la ligne d'arrivée.

Choix Départ / points de ramassage pour les 4 coureurs				Règles à respecter			
Les Classifications	Départ et/ou Points de ramassage ouverts	Distances Correspondantes		Distance maximum de courses pour les élèves par catégories, à prendre en compte pour le départ (3000m à parcourir) :			
		Du départ au point de ramassage	Du point de ramassage à l'arrivée				
Valides et C1	Départ	0m	3000m	BF	3000 m	BG	3000 m
	SP1	500m	2500m	MF	3500 m	MG	4000 m
	SP2	900m	2100m	CF	4000 m	CG	5000 m
	SP3	1300m	1700m	JSF	4500 m	JSG	6000 m
C2	Départ	0m	3000m	Interdiction d'aider un concurrent en situation de handicap en poussant son fauteuil ou en le portant : « être solidaire sans faire à la place de ».			
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m				
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m				
C3	Départ	0m	3000m	Coureurs non-voyants : Le bandeau opaque sur les yeux et la cordelette seront demandées pour la course. Le guide peut être un 5ème coureur. Le coureur 2, qu'il soit valide ou ESH, partira au point relais SP1 (situé à 2500m de l'arrivée).			
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m				
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m				
	SP5	2000m	1000m				
C4 et C5	Départ	0m	3000m	2 coureurs de la même équipe ne peuvent pas partir d'un même point relais sauf pour SP6 . Dans le respect des conditions évoquées, l'ordre des relayeurs est laissé à l'appréciation des équipes.			
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m				
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m				
	SP5	2000m	1000m				
	SP6	2300m	700m				
	SP7	2500m	500m				

Exemple 1 :

Mon équipe est composée de V – V – C1 – C1.
Je peux faire : V Départ – V SP1 – C1 SP2 – C1 SP3
Mais aussi : V Départ – C1 SP1 – C1 SP2 – V SP3
ou encore : C1 Départ – C1 SP1 – V SP2 – V SP3, etc.

Exemple 2 :

Mon équipe est composée de V – V – C1 – C2.
Je peux faire : V Départ – V SP1 – C1 SP3 – C2 SP5
Mais aussi : V Départ – C1 SP1 – V SP2 – C2 SP5
ou encore : C1 Départ – V SP1 – C2 SP2 – V SP3, etc.

Exemple 3 :

Mon équipe est composée de V – V – C2 – C3.
Je peux faire : V Départ – V SP1 – C2 SP5 – C3 SP6
Mais aussi : V Départ – C2 SP1 – V SP3 – C3 SP5
ou encore : V Départ – V SP1 – C3 SP4 – C2 SP5, etc.

Exemple 4 :

Mon équipe est composée de V – V – C3 – C4.
Je peux faire : V Départ – V SP1 – C3 SP6 – C4 SP7
Mais aussi : V Départ – V SP1 – C3 SP6 – C4 SP6 ou encore : V Départ – V SP1 – C3 SP5 – C4 SP6, etc...

Précisions réglementaires au CF Cross-Country Sport Partagé

On distingue deux catégories en cross-country Sport Partagé en collège et en lycée.

Ces catégories sont fonction de la classification des deux élèves en situation de handicap. Pour déterminer la classification des élèves en situation de handicap, se référer aux tableaux de classification du Sport Partagé (voir annexe dans le [Guide d'accompagnement Sport Partagé](#)).

Col 6+	Collège Catégorie Col 6+	Équipe dont le total des compensations est de 6 et + Par exemple l'équipe est composée de : Valide, Valide, C1, C5 ou Valide, Valide, C3, C4 etc.
Col 2-5	Collège Catégorie Col 2-5	Équipe dont le total des compensations est compris entre 2 et 5 Par exemple l'équipe est composée de : Valide, Valide, C1, C1 ou Valide, Valide, C2, C3 etc.
Lyc 6+	Lycée Catégorie Lyc 6+	Équipe dont le total des compensations est de 6 et +
Lyc 2-5	Lycée Catégorie Lyc 2-5	Équipe dont le total des compensations est compris entre 2 et 5

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 1° TOUR :

Ce sont les districts qui gèrent cette opération, ils peuvent distribuer ou envoyer les dossards dans les établissements.

Ils peuvent désigner un endroit (établissements, etc...) où venir retirer les dossards.

Les dossards peuvent être distribués à l'accueil lors du cross de district.

Les coordonnateurs en charge du cross choisissent leur fonctionnement. Ils vous informeront à ce sujet.

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 2° TOUR :

- Les dossards du 2° tour sont édités et mis sous enveloppe à partir du **JEUDI 20 NOVEMBRE 2025** par le SD Nord.
- Les dossards seront disponibles à partir du **LUNDI 24 NOVEMBRE 2025** selon les modalités suivantes :

LIEUX	DISTRICT
Retrait des dossards (comme au premier tour) à la loge du Lycée A. Angellier sur les horaires d'ouverture (8h-18h). 59140 Dunkerque	Dunkerque
Retrait à la loge du Collège J.ROSTAND d'Armentières ou transmis par les coordonnateurs du district.	Flandres
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Lille
Retrait des dossards à l'accueil du collège de Roost-Warendin. Aux heures d'ouvertures de l'établissement.	Douai
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Cambrai
Retrait des dossards au Lycée du Hainaut de Valenciennes : entrée principale. Demandez vos dossards à la loge.	Valenciennes
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Maubeuge
Distribution le jour même à l'accueil par les coordonnateurs du district.	Fourmies
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Roubaix - Tourcoing

FICHE D'ENGAGEMENT
A RETOURNER AU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'UNSS
AVANT LE 08 OCTOBRE 2025

Je soussigné (e) : Mme, Melle, M _____ Secrétaire de l'Association sportive du

ETABLISSEMENT : _____ CODE ETABLISSEMENT : 11 _____

VILLE : _____

ENGAGE MON ASSOCIATION SPORTIVE AU PROCHAIN CROSS UNSS

COORDONNEES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DU CROSS :

NOM : _____ PRENOM : _____

PORTABLE : _____ EMAIL : _____

AS ayant participé au CROSS UNSS en 2024-2025 : 65 €.

AS n'ayant pas participé au CROSS UNSS en 2024-2025 : 130 €.

- Chèque au nom de l'UNSS SD Nord
- Par virement : FR76 3000 3012 8700 0500 6054 323 indiquer dans le virement le code AS et le Nom.

Date prévue de votre CROSS interclasses :

Fait à : _____

Signature du Président de l'AS

Le : _____

Renvoyer le document par :

• *Email : sd059@unss.org*

• *Courrier :*

UNSS SD NORD
20, Avenue De La Châtellenie
59 650 VILLENEUVE D ASCQ



CROSS COUNTRY

2025 /43ème édition



District de CAMBRAI

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 1) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 2) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 3) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1 ^o TOUR CROSS 2025
1	11400	Collège Paul Langevin Avesnes-les-Aubert	37	41
2	11401	Lycée Paul Duez Cambrai	46	51
3	11402	Collège Robert Badinter Cambrai	77	85
4	11404	Lycée Fénelon Cambrai	14	15
5	11405	Collège Fénelon Cambrai	55	61
6	11406	Collège Lamartine Cambrai	31	34
7	11407	Collège Jules Ferry Cambrai	46	51
8	11415	Collège Jean Monnet Caudry	55	61
9	11416	Collège Jacques Prévert Caudry	43	47
10	11417	Lycée polyvalent Joseph-Marie Jacquard Caudry	22	24
11	11418	Collège Pharamond Savary Gouzeaucourt	33	36
12	11419	Collège Jean Moulin Iwuy	40	44
13	11420	Lycée Dupleix Landrecies	21	23
14	11421	Collège Jean Rostand Le Cateau-Cambrésis	77	85
15	11422	Lycée polyvalent Camille Desmoulins Le Cateau-Camb	14	15
16	11423	Collège Jacques Prévert Masnières	47	52
17	11424	Collège Antoine de Saint-Exupéry Solesmes	125	138
18	11425	Collège François Villon Walincourt-Selvigny	105	116
19	11426	Collège Dupleix Landrecies	64	70
20	11517	Collège Montaigne Poix-du-Nord	13	14



CROSS

COUNTRY

2025 /43ème édition

District de DOUAI

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 4) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 5) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 6) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1 ^o TOUR CROSS 2025
1	11427	Collège Théodore Monod Aniche	38	42
2	11429	Collège Pablo Neruda Vitry-en-Artois	59	65
3	11430	Collège Val de la Sensée Arleux	57	63
4	11431	Collège Victor Hugo Aubry	19	21
5	11433	Lycée Edgar Morin Douai	9	10
6	11435	Collège Jules Ferry Douai	53	58
7	11437	Collège André Canivez Douai	27	30
8	11438	Collège Albert Châtelet Douai	52	57
9	11440	Lycée Jean-Baptiste Corot Douai	15	17
10	11441	Lycée Albert Châtelet Douai	25	28
11	11442	Lycée polyvalent Elisa Lemonnier Douai	20	22
12	11448	Lycée Arthur Rimbaud Sin-le-Noble	12	13
13	11449	Collège Jean Moulin Flines-lez-Râches	27	30
14	11450	Collège Frédéric Joliot Curie Lallaing	14	15
15	11451	Collège André Malraux Lambres-lez-Douai	25	28
16	11452	Collège Robert Desnos Masny	26	29
17	11454	Collège du Pévèle Orchies	107	118
18	11457	Collège intercommunal Maurice Schumann Pecquencour	45	50
19	11459	Collège Docteur Ernest Schaffner Roost-Warendin	24	26
20	11460	Collège Anatole France Sin-le-Noble	19	21
21	11462	Lycée Louis Pasteur Somain	19	21
22	11463	Collège Victor Hugo Somain	30	33
23	11464	Collège Romain Rolland Waziers	10	11
24	11466	Collège Marguerite Yourcenar Marchiennes	28	31
25	11467	Collège Louis Pasteur Somain	36	40



CROSS

COUNTRY

2025 / 43ème édition



District de ROUBAIX-TOURCOING

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 7) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 8) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 9) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1° TOUR CROSS 2025
1	11545	Collège Philippe de Commines Comines	24	26
2	11688	Collège Lili Keller-Rosenberg Halluin	18	20
3	11692	Collège Alphonse Daudet Leers	29	32
4	11693	Etablissement régional d'enseignement adapté Colet	7	8
5	11694	Collège Gambetta Lys-lez-Lannoy	34	37
6	11695	Collège Maxence Van Der Meersch de Mouvaux Bondues	25	28
7	11696	Collège Jules Verne Neuville-en-Ferrain	35	39
8	11697	Collège Paul Eluard Roncq	32	35
9	11698	Lycée Maxence Van Der Meersch Roubaix	49	54
10	11699	Collège Maxence Van Der Meersch Roubaix	11	12
11	11700	Lycée Charles Baudelaire Roubaix	43	47
12	11701	Collège Charles Baudelaire Roubaix	19	21
13	11702	Lycée polyvalent Jean Moulin Roubaix	11	12
14	11705	Ecole supérieure des arts appliqués et du textile	26	29
15	11706	Collège Anne Frank Roubaix	21	23
16	11707	Collège Jean-Baptiste Lebas Roubaix	16	18
17	11708	Collège Théodore Monod Roubaix	28	31
18	11709	Collège Rosa Parks Roubaix	22	24
19	11713	Lycée professionnel Turgot Roubaix	18	20
20	11724	Collège Lucie Aubrac Tourcoing	20	22
21	11725	Collège Marie Curie Tourcoing	12	13
22	11727	Collège Albert Roussel Tourcoing	10	11
23	11734	Collège Albert Calmette Wasquehal	33	36
24	11738	Collège Gustave Nadaud Wattrelos	16	18

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1° TOUR CROSS 2025
1	11550	Lycée Marguerite de Flandre Gondecourt	23	25
2	11551	Lycée polyvalent Beaupré Haubourdin	20	22
3	11563	Lycée Jean Perrin Lambersart	23	25
4	11569	Lycée Louis Pasteur Lille	13	14
5	11570	Lycée Faïdherbe Lille	6	7
6	11571	Lycée Baggio Lille	8	9
7	11606	Lycée Yves Kernanec Marcq-en-Baroeul	16	18
8	11627	Lycée Raymond Queneau Villeneuve-d'Ascq	11	12



CROSS

COUNTRY

2025 / 43ème édition



District de FLANDRES

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 10) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 11) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 12) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1 ^o TOUR CROSS
1	11523	Lycée Paul Hazard Armentières	30	33
2	11524	Lycée polyvalent Gustave Eiffel Armentières	10	11
3	11526	Collège Desrousseaux Armentières	29	32
4	11528	Collège Jean Rostand Armentières	16	18
5	11529	Collège Jeanne de Constantinople Nieppe	24	26
6	11530	Collège Henri Durez Estaires	51	56
7	11531	Collège Maxime Deyts Bailleul	60	66
8	11532	Collège Robert le Frison Cassel	75	83
9	11534	Lycée des Flandres Hazebrouck	96	106
10	11535	Collège des Flandres Hazebrouck	66	73
11	11536	Collège Fernande Benoist Hazebrouck	32	35
12	11537	Lycée professionnel des Monts de Flandre Hazebrouck	9	10
13	11539	Collège Henri Dunant Merville	20	22
14	11540	Collège Antoine de Saint-Exupéry Steenvoorde	48	53



CROSS COUNTRY

2025 /43ème édition



District de DUNKERQUE

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 13) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 14) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 15) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1 ^o TOUR CROSS 2025
1	11468	Collège Wenceslas Cobergher Bergues	41	45
2	11469	Collège Jean Jaurès Bourbourg	32	35
3	11470	Collège du Septentrion Bray-Dunes	40	44
4	11471	Collège Maxence Van Der Meersch Cappelle-la-Grande	21	23
5	11472	Lycée de l'Europe Dunkerque	18	20
6	11474	Collège Boris Vian Coudekerque-Branche	36	40
7	11475	Collège Jules Ferry Coudekerque-Branche	38	42
8	11476	Collège du Westhoek Coudekerque-Branche	8	9
9	11478	Collège du Looweg Crochte	40	44
10	11479	Lycée Auguste Angellier Dunkerque	32	35
11	11480	Lycée Jean Bart Dunkerque	35	39
12	11481	Collège Jean Zay Dunkerque	32	35
13	11482	Collège Paul Machy Dunkerque	52	57
14	11483	Collège Guilleminot Dunkerque	68	75
15	11485	Collège Arthur Van Hecke Dunkerque	46	51
16	11486	Collège Lucie Aubrac Dunkerque	20	22
17	11487	Collège Gaspard Malo Dunkerque	97	107
18	11488	Lycée professionnel Guy Debeyre Dunkerque	5	6
19	11489	Lycée professionnel Ile Jeanty Dunkerque	9	10
20	11490	Lycée agricole de Dunkerque Dunkerque	16	18
21	11492	Collège du Moulin Grande-Synthe	31	34
22	11493	Lycée du Noordover Grande-Synthe	8	9
23	11495	Lycée professionnel de l'automobile et du transpor	7	8
24	11496	Collège Anne Frank Grande-Synthe	45	50
25	11498	Collège Pierre et Marie Curie Gravelines	18	20
26	11500	Collège Lamartine Hondschoote	52	57
27	11501	Collège Jean Rostand Loon-Plage	25	28
28	11502	Collège Robespierre Dunkerque	20	22
29	11503	Collège Jean Deconinck Dunkerque	30	33
30	11504	Lycée professionnel Guynemer Dunkerque	6	7
31	11506	Collège du Houtland Wormhout	28	31



CROSS

COUNTRY

2025 /43ème édition



District de **FOURMIES**

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 16) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 17) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 18) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISEE 1 ^o TOUR CROSS
1	11509	Lycée polyvalent Jessé de Forest Avesnes-sur-Helpe	12	13
2	11510	Collège Renaud-Barrault Avesnelles	75	83
3	11513	Lycée polyvalent Camille Claudel Fourmies	28	31
4	11514	Collège Camille Claudel Fourmies	33	36
5	11515	Collège Léo Lagrange Fourmies	82	90
6	11516	Collège Joliot Curie Fourmies	23	25
7	11518	Collège Jean Rostand Sains-du-Nord	49	54
8	11520	Collège du Solrezi Solre-le-Château	50	55
9	11521	Collège Denis Saurat Trélon	23	25



CROSS

COUNTRY

2025 / 43ème édition

www.unss.org
UNSS
 59 ACADÉMIE LILLE NORD

Nord
 le Département est là → **MEL**
 MÉTROPOLÉ

District de MAUBEUGE

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

- 19) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
- 20) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
- 21) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISÉE 1 ^{er} TOUR CROSS
1	11656	Collège Félix del Marle Aulnoye-Aymeries	15	17
2	11660	Lycée professionnel Pierre et Marie Curie Aulnoye-	9	10
3	11661	Lycée des Nerviens Bavay	9	10
4	11662	Collège Jean Lemaire de Belges Bavay	42	46
5	11663	Collège Gilles de Chin Berlaimont	22	24
6	11665	Collège Jean Zay Feignies	17	19
7	11667	Collège Lavoisier Ferrière-la-Grande	40	44
8	11669	Collège Pierre de Ronsard Hautmont	13	14
9	11670	Collège Antoine de Saint-Exupéry Hautmont	34	37
10	11671	Lycée professionnel Placide Courtoy Hautmont	10	11
11	11672	Collège Charles de Gaulle Jeumont	14	15
12	11673	Collège Eugène Thomas Jeumont	15	17
13	11674	Lycée professionnel Louis Armand Jeumont	1	1
14	11677	Lycée polyvalent Pierre Forest Maubeuge	17	19
15	11679	Collège Guillaume Budé Maubeuge	29	32
16	11680	Collège Ernest Coutelle Maubeuge	8	9
17	11681	Collège Jules Verne Maubeuge	12	13
18	11682	Collège Vauban Maubeuge	15	17



CROSS COUNTRY

2025 /43ème édition

UNSS
ACADÉMIE
LILLE
NORD
59

Nord
le Département est là →
MEL
MÉTROPOLE

District de LILLE

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

22) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.

23) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.

24) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISÉE 1° TOUR CROSS 2025
1	11541	Collège Albert Ball Annoeullin	54	59
2	11546	Collège Paul Eluard Cysoing	46	51
3	11547	Collège Jean Zay Faches-Thumesnil	12	13
4	11548	Collège Jean Memoz Faches-Thumesnil	51	56
5	11554	Collège Le Parc Haubourdin	14	15
6	11555	Collège Jules Ferry Haubourdin	35	39
7	11556	Collège Saint-Exupéry Lille	54	59
8	11566	Collège Albert Schweitzer La Bassée	57	63
9	11574	Collège Franklin Lille	42	46
10	11576	Collège Verlainne Lille	28	31
11	11577	Collège Camot Lille	34	37
12	11578	Collège Claude Lévi-Strauss Lille	28	31
13	11579	Collège Boris Vian Lille	37	41
14	11582	Collège Martha Desrumaux Lille	51	56
15	11588	Etablissement régional d'enseignement adapté Nelso	6	7
16	11599	Collège Jean Zay Lille	16	18
17	11603	Collège professeur Albert Debeyre Loos	24	26
18	11608	Collège du Lazaro Marcq-en-Baroeul	36	40
19	11609	Collège Rouges Barres Marcq-en-Baroeul	46	51
20	11614	Collège Descartes Mons-en-Baroeul	23	25
21	11615	Collège François Rabelais Mons-en-Barœul	19	21
22	11617	Collège Jacques Monod Pérenchies	19	21
23	11619	Collège Dolet Provin	54	59
24	11620	Collège Anatole France Ronchin	73	80
25	11623	Collège Jean Moulin Saint-André-lez-Lille	29	32
26	11628	Collège Le Triolo Villeneuve-d'Ascq	31	34
27	11629	Collège Arthur Rimbaud Villeneuve-d'Ascq	71	78
28	11630	Collège Molière Villeneuve-d'Ascq	71	78
29	11631	Collège Camille Claudel Villeneuve-d'Ascq	10	11
30	11632	Collège Simone de Beauvoir Villeneuve-d'Ascq	25	28
31	11638	Collège Voltaire Wattignies	45	50
32	11627	Lycée Raymond Queneau Villeneuve-d'Ascq (sport-partagé)	4	4

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISÉE 1° TOUR CROSS 2025
1	11550	Lycée Marguerite de Flandre Gondcourt	23	25
2	11551	Lycée polyvalent Beauré Haubourdin	20	22
3	11563	Lycée Jean Perrin Lambersart	23	25
4	11569	Lycée Louis Pasteur Lille	13	14
5	11570	Lycée Faidherbe Lille	6	7
6	11571	Lycée Baggio Lille	8	9
7	11606	Lycée Yves Kernanec Marcq-en-Baroeul	16	18
8	11627	Lycée Raymond Queneau Villeneuve-d'Ascq	11	12



CROSS COUNTRY

2025 /43ème édition

UNSS
ACADÉMIE
LILLE
NORD
59

Nord
le Département est là →
MEL
MÉTROPOLE

District de VALENCIENNES

La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2024.

3 cas possibles :

25) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.

26) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.

27) Vous n'avez pas fait le cross en 2024 et vous souhaitez le faire en 2025. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2025-2026, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Code AS	Nom de l'établissement	TOTAL DES ARRIVANTS 2024	PARTICIPATION AUTORISÉE 1° TOUR CROSS
1	11741	Lycée de l'Escaut Valenciennes	13	14
2	11742	Collège Pierre Gilles de Gennes Petite-Forêt	24	26
3	11743	Collège Les Rochambelles Anzin	24	26
4	11745	Collège Madame d'Epinay Aulnoy-lez-Valenciennes	17	19
5	11746	Collège Paul Eluard Beuvrages	23	25
6	11747	Collège de l'Ostrevant Bouchain	37	41
7	11748	Collège Jean Macé Bruay-sur-l'Escaut	16	18
8	11751	Collège Josquin des Prés Condé-sur-l'Escaut	14	15
9	11754	Lycée Alfred Kastler Denain	1	1
10	11755	Collège Bayard Denain	10	11
11	11760	Collège Emile Littré Douchy-les-Mines	19	21
12	11761	Collège Félicien Joly Escaudain	27	30
13	11762	Collège Jean Zay Escautpont	19	21
14	11763	Collège Félicien Joly Fresnes-sur-Escaut	10	11
15	11764	Lycée polyvalent Eugène Thomas Le Quesnoy	43	47
16	11765	Collège Eugène Thomas Le Quesnoy	60	66
17	11766	Collège Voltaire Lourches	8	9
18	11767	Collège Alphonse Terroir Marly	25	28
19	11769	Collège Fernig Mortagne-du-Nord	39	43
20	11772	Collège Germinal Raismes	48	53
21	11774	Lycée polyvalent Ernest Couteaux Saint-Amand-les-E	60	66
22	11776	Collège Marie Curie Saint-Amand-les-Eaux	16	18
23	11777	Collège Moulin Blanc Saint-Amand-les-Eaux	64	70
24	11780	Collège Lavoisier Saint-Saulve	21	23
25	11783	Collège Paul Langevin Trith-Saint-Léger	25	28
26	11784	Lycée Henri Wallon Valenciennes	16	18
27	11785	Lycée Watteau Valenciennes	112	123
28	11787	Lycée du Hainaut Valenciennes	19	21
29	11789	Collège Jean-Baptiste Carpeaux Valenciennes	52	57
31	11791	Collège Charles Eisen Valenciennes	59	65
32	11796	Collège Jean Jaurès Vieux-Condé	32	35
33	11799	Collège Jean Moulin Wallers	35	39